



Canne à sucre – Novembre 2013

Directeur de publication : Jean-Bernard GONTHIER, Président de la Chambre d'Agriculture de La Réunion - 24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière : Alizé MANSUY.

Comité de rédaction : Chambre d'Agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armefflor, Association des Vergers de l'Ouest, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, ERCANE, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A RETENIR

Foreur de souche : augmentation des observations du foreur de souche (*Sesamia calamistis*) dans le secteur du Télélave, pensez à éliminer les cœurs morts de la parcelle si possible.

Adventices : suite à l'arrivée des pluies tardives au mois de novembre, les adventices telles que les graminées et les lianes vont faire leur apparition, pensez à intervenir rapidement dans vos parcelles de canne pour limiter l'enherbement.

METEOROLOGIE

Poste	Sainte-Rose	Saint-Benoît	Sainte-Suzanne Bras Pistolet	Saint-Paul l'Ermitage	Saint-Paul Tan Rouge	Saint-Pierre	Petite-Ile
Températures moyennes décennales (°C)	21,5	22,3	18,0	22,2	16,9	20,6	22,4
Températures moyennes mensuelles (°C)	21,6	22,3	18,9	22,5	17,2	21,0	22,5
Pluviométrie décennale (mm)	166,2	115,7	194,1	8,3	19	9,9	36,1
Pluviométrie mensuelle(mm)	178	161	192,8	12,5	47,5	10,5	136,5

Tableau 1 : relevés d'octobre 2013 comparés aux données décennales du mois d'octobre.

Les températures et la pluviométrie moyennes d'octobre sont conformes aux normales saisonnières. Cependant on observe une pluviométrie plus forte dans la zone de Petite-île.

PHENOLOGIE

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	mi juillet 2013	Tallage
P2	Saint-Benoît	Beaulieu	66	R582	avril 2012	Floraison
P3	Saint-Benoît	Helvétia	421	R570	août 2013	Tallage
P4	Sainte-Rose	Bonne espérance	65	R570	mi juillet 2013	Tallage
P5	Les Avirons	Tévelave	798	R583	fin juillet 2013	Tallage
P6	Saint-Paul	Saline les Hauts	881	R583	fin juillet 2013	Tallage
P7	Saint-Paul	Antenne IV	204	R579	mi août 2013	Tallage
P8	Saint-Philippe	La Baril	49	R570	mi juillet 2013	Tallage
P9	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	mi juillet 2013	Tallage

Tableau 2 : suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois d'octobre 2013.

ETAT PHYTOSANITAIRE DES CULTURES

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, une fois par mois, des observations sont réalisées sur 9 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île. Cette surveillance biologique concerne à la fois les bioagresseurs mais aussi les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageur et d'adventice. Les observations se font soit par comptage soit par notation de présence ou d'absence.

Les données suivantes ont été récoltées au mois d'octobre 2013.

- Bioagresseurs**

Bioagresseurs	Situation des parcelles		Seuil de risque	Évaluation des risques
Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	Nombre moyen de rejets/souche	% cœurs morts	20 %	Risque faible à moyen
	P1 : 15	1,4%		
	P2 : <i>stade floraison</i>			
	P3 : 7	5,7 %		
	P4 : 11	0 %		
	P5 : 16	2,5 %		
	P6 : 17	0 %		
	P7 : 13	1 %		
	P8 : 10	0 %		
P9 : 18,4	0 %			

Entre un et trois mois après la date de récolte, les risques d'attaque sont plus fréquents sur les rejets < 50 cm.

Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P2 : 20 % (<i>tiges attaquées</i>)	50 - 70 %	Risque moyen à élevé
--	---	-----------	----------------------

L'augmentation des attaques peut s'expliquer par une pluviométrie moins abondante d'une manière générale. Toutes les parcelles présentant un niveau d'attaque supérieur à 50 % doivent être récoltées en priorité dès l'ouverture de la campagne sucrière.

Noctuelle (<i>Athetis simplifia</i>)	P1 : 10 % P2 : 0 % P3 : 5 % P4 : 5 % P5 : 7 % P6 : 15 % P7 : 0 % P8 : 0 % P9 : 0 % (bourgeons attaqués)	> 50 %	Risque faible
---	--	--------	---------------

Ce sont les jeunes repousses de canne à sucre qui sont les plus attaquées.

Cochenille de la canne à sucre (<i>Aulacaspis tegalensis</i>)	0	> 50 %	Risque nul à faible
--	---	--------	---------------------

Sur des zones sensibles (sécheresse accrue), dès que vous constatez l'apparition d'attaques de cochenilles sur votre parcelle, récoltez dès que possible la parcelle, pour limiter les pertes de rendement.

Rat (<i>Rattus sp.</i>)	0	Seuil difficile à déterminer	Risque nul à faible
------------------------------	---	------------------------------	---------------------

Si des dégâts sont observés sur les premières parcelles de canne en début de campagne, celles de milieu et de fin de campagne sucrière risquent d'être plus sévèrement attaquées.

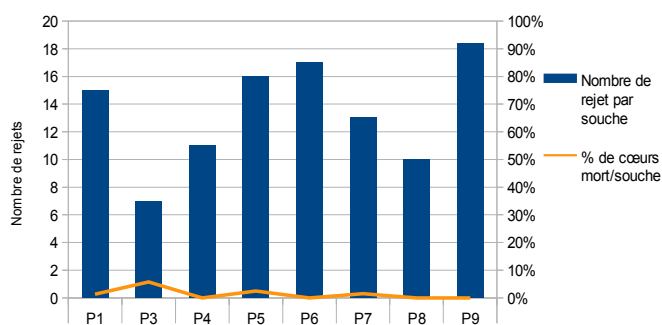
Thrips (<i>Thysanoptera</i>)	P3 : 5 % P4 : 1 % Autres : 0 % (bourgeons attaqués)	> 50 %	Risque nul à faible
-----------------------------------	--	--------	---------------------

En période de sécheresse, les thrips prolifèrent. Il y a de forte chance que des dégâts soient observés. Dès l'apparition des premières précipitations, le phénomène diminue.

FOCUS : le Foreur de souche ou Borer rose (*Sesamia calamistis*)

Description du bioagresseur

Le foreur de souche est un insecte de l'ordre des lépidoptères et de la famille des Noctuidae. La chenille s'attaque surtout aux jeunes plantations et plus particulièrement aux rejets lorsque ceux-ci atteignent 20 cm (stade levée et tallage). Sur les rejets de plus de 20 cm, les attaques deviennent plus rares, car la larve préfère les tissus tendres. Les dégâts se manifestent par le dessèchement de la feuille centrale du rejet, entraînant la mort de celui-ci.



Situation des parcelles

On observe des attaques de foreur de souche sur le secteur de Saint-Benoît, lieu Helvétia (5,7 % des rejets sont attaqués) ainsi que sur la commune des Avirons, lieu Tévelave (2,5 % des rejets). Ces attaques ne représentent pas à ce jour de risque de perte de rendement (données octobre 2013).

Illustration 1: Niveau d'infestation du foreur de souche sur les parcelles du réseau d'épidémiosurveillance

Seuil de risque

On rappelle que dès lors que le niveau d'infestation dépasse les 20 % de rejets attaqués, les pertes peuvent être importantes.

Evaluation des risques

Les attaques se déroulent généralement dans les 3 premiers mois suivant la récolte.

Conseils et mesures alternatives

Le seul moyen mécanique de lutte est l'élimination des coeurs morts de la parcelle.



Illustration 2 : "Coeur mort" (*A. Mansuy, CA*)



Illustration 3 : Borer rose (*Sesamia calamistis* ; *A. Mansuy, CA*)

• Adventices

Adventices	Situation des parcelles (Surface de 2 m x 2 m)	Interventions	Seuil de risque	Évaluation des risques
Colle colle (<i>Sigesbeckia orientalis</i>)	P9 : 15 pieds	P9 : octobre 2013	> 30 pieds	Risque moyen
Herbe à bouc (<i>Ageratum conyzoides</i>)	P1 : 5 pieds P3 : 10 - 15 pieds P6 : < 5 pieds	P1 : non P3 : non P6 : non	> 30 pieds	Risque faible à moyen
Tabac bœuf (<i>Clidemia hirta</i>)	P3 : < 5 pieds P4 : < 5 pieds	P3 : non P4 : non	> 10 pieds	Risque faible
Liane pocpoc (<i>Cardiospermum halicacabum</i>)	P8 : 8 - 10 pieds P9 : 10 pieds	P8 : août 2013 P9 : octobre 2013	> 6 pieds	Risque élevé
Chiendent fil de fer (<i>Cynodon dactylon</i> L.)	P8 : < 20 pieds	P8 : août 2013	> 30 pieds	Risque moyen à élevé
Fataque (<i>Panicum maximum</i>)	Absence	-	> 10 pieds	Risque nul à faible
Enherbement	P1 : < 10 % P2 : 10 % P3 : 30 - 40 % P4 : < 5 % P5 : 50 % P6 : < 5 % P7 : 10 - 20 % P8 : < 5 % P9 : 10 %	-	> 30 %	Risque moyen à élevé

Les adventices mal maîtrisées, sont les ennemies de la canne et de ceux qui la cultivent. Les pertes de rendement peuvent monter jusqu'à 20 tonnes par hectare dans le cas d'une forte infestation quand celles-ci ne sont pas combattues dans les 3 mois suivant la coupe. Un champ abandonné aux adventices perd, au minimum, 200 kg de canne/ha/jour en début de repousse (source : Caro Canne N°24 juillet 2011). Il est important qu'elles ne prennent pas de l'ampleur et de limiter l'infestation à un niveau inférieur à 30 %.

Lorsque la récolte manuelle de votre parcelle de canne est terminée, pensez à répartir les choux de canne sur la totalité de votre parcelle. Ce paillage retardera la levée des mauvaises herbes (MAE cf BSV n°9, mai 2012).

FOCUS : la liane pocpoc (*Cardiospermum halicacabum*)

Description de l'adventice

Cardiospermum halicacabum est une liane herbacée grimpante à souche ligneuse. Elle peut atteindre 5 m de long. C'est une espèce annuelle qui se reproduit par graines et que l'on retrouve aussi bien dans les régions humides et sèches que dans les basses ou moyennes altitudes.

Situation des parcelles

Cette liane a été observée sur les communes de Saint-Pierre et de Saint-Philippe dans le Sud au mois d'octobre. On la retrouve à une densité d'environ 1 à 3 pieds/m².

Seuil de risque

Une densité de 1,5 plante/m² est suffisante pour qu'à la récolte les cannes soient totalement ensevelies sous les lianes.



Illustration 4 : Liane pocpoc (*Cardiospermum halicacabum* ; A. Mansuy, CA)



Illustration 5 : Liane pocpoc (*Cardiospermum halicacabum* ; A. Mansuy, CA)

Évaluation des risques

Même si la faible pluviométrie a ralenti le développement des lianes, leur apparition avec le début des pluies va entraîner une recrudescence de cette mauvaise herbe. Elles vont d'enrouler autour des cannes et tisser un réseau de liens entre les tiges, en grimpant sur celles-ci, et vont finir par étouffer les rejets. Leur nuisibilité est double : perte de production et ralentissement de la récolte.

Conseils et mesures alternatives

Une intervention mécanique est envisageable mais seuls les départs de lianes dans l'interligne sont détruits. Pour atteindre toutes les lianes, il faut recourir à un arrachage manuel de la racine du rhizome permettant une diminution de la prolifération de la liane.